

Image not found or type unknown



## Information erronée site société.com

Par **romyaitelli**, le **14/03/2019** à **10:41**

Bonjour,

Le site internet societe.com diffuse l'information selon laquelle mon entreprise serait fermée depuis plus d'un an. Les conséquences sont très lourdes pour moi. N'ayant pas connaissance de cette publication sur mon entreprise, je ne comprenais pas pourquoi on me refusait l'accès aux concours d'entreprises, concours qui sont je dois le préciser indispensables pour une entreprise qui se lance. Des fournisseurs refusent de travailler avec moi, je perds des clients et je ne parle même pas des conséquences auprès des banques. Je suis terriblement affectée par cette situation, quels sont mes recours? La société societe.com divulgue des fausses informations très préjudiciables et ne permet aux personnes concernées de rectifier ces infos dans un délai de 1 mois à réception du courrier, à condition d'envoyer un kbis à jour. C'est un peu fort non? L'obtention d'un kbis se fait sur infogreffe et c'est payant. On doit donc en plus payer pour prouver notre bonne foi!

Désolée pour ce post un peu long, mais je suis désespérée et scandalisée.